

Plateforme : bts-g-pme

BTS GPME - Épreuve EF2 (facultative) : Engagement étudiant

(durée 20' - coefficient 1)

Extrait du référentiel du BTS GPME

Définition de l'épreuve facultative Engagement étudiant

L'épreuve est une **situation d'évaluation orale** d'une durée de **20 minutes sans préparation**, sous la forme d'un **exposé suivi d'un entretien avec la commission d'évaluation**.

Elle prend appui sur une **fiche d'engagement étudiant** servant de support d'évaluation et présentant une ou plusieurs activités conduites par le candidat (page 4).

L'exposé doit intégrer :

- la présentation du contexte ;
- la description et l'analyse des activités ;
- la présentation des démarches et des outils ;
- le bilan des activités ;
- le bilan des compétences acquises.

Les modalités de mise en œuvre (renseignement de la fiche, grille d'évaluation du jury, etc.) sont précisées dans les **circulaires nationales d'organisation** des spécialités de BTS. [Ministère de l'Éducation nationale](#)

1. Finalité de l'épreuve EF2 – Engagement étudiant

L'épreuve EF2 est facultative. Elle vise à :

- valoriser un **engagement personnel réel** de l'étudiant ;
- mettre en évidence des compétences transversales utiles en contexte professionnel ;
- apprécier la capacité de réflexion, d'analyse et de prise de recul de l'étudiant.

Elle ne porte pas sur les compétences techniques du BTS GPME, mais sur **la posture, les valeurs et les savoir-être** développés par l'engagement.

Les points au-dessus de 10/20 sont ajoutés à la moyenne générale du BTS.

2. Quels engagements sont recevables ?

L'engagement doit être : **réel, personnel, suffisamment significatif** dans le temps et concomitant à la formation BTS.

Exemples d'engagements recevables	<ul style="list-style-type: none">• Engagement associatif (bénévole, membre actif, responsable) ;• Engagement citoyen ou solidaire ;• Engagement sportif (club, encadrement, arbitrage) ;• Engagement culturel ou artistique ;• Engagement environnemental ou humanitaire ;• Engagement de représentation (délégué, élu étudiant, conseil de vie étudiante) ;• Engagement entrepreneurial ou social (projet collectif, junior association).
--	---

Un stage, un emploi salarié ou une activité scolaire obligatoire ne suffisent pas. Il est fortement conseillé d'avoir exercé des responsabilités et d'avoir mis en œuvre des compétences spécifiques à l'engagement.

3. Modalités de mise en œuvre par l'étudiant

Étape 1 - L'étudiant identifie **un seul engagement principal**, sur lequel portera l'épreuve.

Étape 2 - L'étudiant prépare **un dossier écrit**, transmis selon les consignes académiques.

Étape 3 - L'épreuve de 20' maximum se déroule sous forme d'un **oral court**, sans mise en situation professionnelle.

4. Contenu du dossier EF2

Le dossier est court, structuré et personnel (entre 3 à 5 pages maximum, annexes comprises). Son contenu doit prouver la réalité des actions réalisées par des documents réels. Il faut privilégier la clarté du propos sur le volume.

Le dossier n'est pas transmis au jury en amont par le candidat. Il doit être apporté par le candidat le jour de l'épreuve orale.

Contenu du dossier	
1. Une présentation de l'engagement	<ul style="list-style-type: none"> • Nature de l'engagement ; • Cadre (association, structure, collectif, etc.) ; • Durée, fréquence, rôle exact de l'étudiant.
2. Une description des missions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Actions concrètes ; • Responsabilités exercées ; • Autonomie réelle.
3. Une analyse personnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences développées (organisation, communication, responsabilité, travail en équipe, etc.) ; • Valeurs mobilisées (solidarité, rigueur, engagement, citoyenneté...) ; • Apports pour le parcours personnel et professionnel.
4. Un lien avec la formation et l'avenir professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Ce que l'engagement apporte au futur collaborateur de PME ; • Transférabilité des compétences.
5. Des justificatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation, certificat, lettre du responsable, preuve d'activité (sans excès).

5. Déroulement de l'épreuve orale EF2

L'orale dure 20 minutes maximum (présentation + échange). Le déroulement type est le suivant :

1. Présentation orale (environ 10')	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse de l'engagement. • Mise en valeur de l'expérience et de ses apports.
2. Échange avec le jury (environ 10')	<ul style="list-style-type: none"> • Questions sur les missions. • Questionnement sur la posture, les choix, les apprentissages. • Vérification de l'authenticité de l'engagement.

Le jury évalue la capacité de l'étudiant à analyser et expliquer.

L'arrêté ministériel de septembre 2020 qui instaure l'unité facultative (*Engagement étudiant*) prévoit que cette épreuve soit passée à la suite de l'épreuve obligatoire propre au BTS. L'épreuve obligatoire qui joue ce rôle en BTS GPME est la **E4 - Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME**.

6. Composition de la commission d'évaluation

La commission est composée de deux membres au minimum, parmi lesquels :

- un enseignant intervenant en BTS (enseignant en matière générale ou professionnelle) ;
- un membre de l'équipe pédagogique ou une personne qualifiée désignée par le chef de centre.

La présence d'un professionnel extérieur n'est pas obligatoire.

Points réglementaires importants

- Le jury n'est pas nécessairement composé d'enseignants du BTS GPME : l'épreuve portant sur l'engagement étudiant, elle n'est pas rattachée à un bloc professionnel spécifique.
- La commission peut être interdisciplinaire, ce qui est cohérent avec la nature transversale de l'épreuve.
- Les membres du jury doivent s'appuyer sur la fiche d'engagement étudiant fournie par le candidat et utiliser la grille nationale d'évaluation annexée à la circulaire nationale du BTS GPME (voir page 6).

Rôle du jury	
La commission évalue	<ul style="list-style-type: none"> • la réalité et la qualité de l'engagement présenté ; • la capacité d'analyse réflexive du candidat ; • les compétences transversales développées ; • la qualité de l'expression orale et de la posture professionnelle.
Le jury ne juge pas la valeur morale ou militante de l'engagement, mais	<ul style="list-style-type: none"> • la démarche ; • l'implication personnelle ; • les compétences acquises.

7. Ce qui est attendu par le jury

Sur le fond	<ul style="list-style-type: none"> • Un engagement réel et personnel, clairement assumé ; • Une compréhension claire des missions réalisées ; • Une réflexion argumentée sur les compétences acquises ; • Une prise de recul (ce que l'étudiant a appris, ce qu'il referait autrement).
Sur la forme	<ul style="list-style-type: none"> • Un discours structuré. • Une expression claire et maîtrisée. • Une posture professionnelle. • Une capacité à répondre de façon spontanée.

L'épreuve valorise la maturité, la réflexion et la cohérence du parcours.

8. Conseils pour bien préparer cette épreuve

L'épreuve offre l'opportunité de valoriser votre personnalité et votre savoir-être et pas seulement vos compétences techniques professionnelles.

Avant l'épreuve	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir un engagement significatif et justifiable ; • Préparer un dossier simple, clair, structuré ; • Identifier : <ul style="list-style-type: none"> ➢ 3 à 5 compétences développées ; ➢ 2 ou 3 situations marquantes ; ➢ les apports pour le futur métier.
Préparer l'oral	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une présentation synthétique (2–3 minutes). • S'entraîner à répondre aux questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ « Qu'avez-vous appris ? » ➢ « En quoi cela vous sera utile en PME ? » ➢ « Quelles difficultés avez-vous rencontrées ? » • Être capable de parler sans lire.

9. Les erreurs fréquentes à éviter

Votre engagement doit être réel, durable et significatif.

Il ne peut en aucun cas être fictif, superficiel ou purement anecdotique.

Un engagement véritable implique notamment une **implication active et personnelle**, telle que la **prise de responsabilités au sein de la structure** ou de l'organisation concernée. Une simple adhésion ou une participation passive ne suffit pas à caractériser un engagement au sens de l'épreuve EF2.

- Choisir un engagement trop faible ou artificiel ;
- Raconter uniquement ce qui a été fait sans analyse personnelle ;
- Réciter le dossier mot à mot ;
- Gonfler artificiellement son rôle ;
- Fournir trop de documents justificatifs inutiles ;
- Confondre engagement et simple activité scolaire ou emploi alimentaire.

Risque majeur : manque d'authenticité : le jury détecte très vite un engagement surjoué ou mal maîtrisé.

Annexe 1
Formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant

ANNEXE VII-1

**Formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant
en application de l'article D643-15-1 du code de l'éducation*1**

**Candidat au brevet de technicien supérieur
Gestion de la PME**

Session :

Intitulé de l'épreuve obligatoire à la suite de laquelle le candidat présente à titre facultatif l'unité « engagement étudiant » : E4 - Gérer les relations avec les clients et les fournisseurs de la PME

Nom et prénom du candidat :

Numéro d'inscription :

Nature de l'engagement justifiant la demande (bénévolat, activité professionnelle, service civique,...) :
.....
.....

Organisme d'accueil (association, entreprise,...) :

Nom de l'organisme :

Adresse postale :

Personne référente (prénom, nom, fonction, téléphone et adresse e-mail) :

Période de l'engagement : du .../.../... au .../.../...

Durée de l'engagement (précisez le nombre d'heures par semaine ou par mois) :

Description de votre projet dans le cadre de votre engagement :

Intitulé de la mission :

Votre statut/ fonction (votre rôle) :

Quelles sont vos activités/vos tâches :

Quelles sont les compétences que vous pensez avoir développées dans le cadre de votre mission, en lien notamment avec votre formation :

Précisez en quelques lignes le rapport que vous établissez entre les acquis de votre expérience professionnelle ou bénévole et les compétences, connaissances et aptitudes à acquérir dans le cadre de votre formation conduisant au brevet de technicien supérieur :

∅ |

Je soussigné (e)
M./ Mme
atteste sur l'honneur de l'authenticité des éléments rapportés dans ce formulaire.

*I - D643-15-1 du code de l'éducation :

« Les compétences, connaissances et aptitudes que le candidat a acquises dans l'exercice des activités mentionnées à l'article L. 611-9 et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de chaque spécialité de brevet de technicien supérieur sont validées à l'examen, à la demande du candidat.

La demande de validation est formulée par le candidat au plus tard à la date limite d'inscription à l'examen.

La validation prend la forme d'une unité que le candidat présente à titre facultatif à la suite de l'épreuve obligatoire mentionnée par le référentiel d'évaluation de chaque spécialité du diplôme.

Les mêmes activités ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises. »

Annexe 2

Reproduction partielle de la grille nationale d'évaluation

Grille nationale d'évaluation – EF2 Engagement étudiant BTS Gestion de la PME				
Critères d'évaluation	TI	I	S	TS
Présentation du contexte de l'engagement				
Présentation précise des actions menées				
Analyse réflexive des acquis issus de l'engagement				
Persévérence et continuité de l'engagement				
Engagement vis-à-vis des autres				
Capacité d'adaptation et mise en sens des situations				
Capacité à s'engager dans un collectif				
Qualité de l'argumentation				
Qualité de la communication orale				